

COMPTE-RENDU du CHSCTD 57 du 10 juin 2016

Le CHSCTD 57 s'est réuni au mess de la Maison d'Arrêt de Metz, le 10 juin 2016 sous la présidence du responsable des services administratifs et financiers du Centre Pénitentiaire de METZ.

Le quorum étant atteint, le président a abordé les points du jour.

L'approbation du Procès Verbal en date du 18 mars 2016 est faite après quelques rectifications orthographiques.

Un point est fait sur les accidents de services relevés depuis la dernière réunion. Deux incidents sont à relever pour le registre du Palais de Justice de Metz à savoir :

- une infiltration d'eau au service des Saisies Arrêts du Tribunal d'Instance de Metz avec matériel informatique rendu HS, une hausse de l'ensemble a été effectuée,
- une chute d'un fonctionnaire dans les escaliers en bois du service des Tutelles du fait de leur humidité, une bande antidérapante sera fixée la semaine prochaine.

Aucun autre registre n'a été transmis.

L'UNSA Justice regrette l'absence du registre de la Maison d'Arrêt alors qu'aucune décision du CHS local n'a été prise pour le problème du stockage des armes « PREJ ». Le président informe que sujet fera l'objet d'une réponse ultérieure.

Le Président relève l'absence totale du registre de la Maison d'Arrêt de Sarreguemines et informe qu'il va faire un courrier aux responsables de la Maison d'Arrêt pour rappeler les textes.

Stockage des scellés :

Par courrier en date du 17 février 2016, le Président a sollicité les différents chefs de juridictions de Metz, Thionville et Sarreguemines afin de connaître les conditions de stockage des scellés judiciaires ainsi que les mesures de sécurité mises en place pour le personnel.

Il souligne un retour rapide et la qualité des rapports.

La difficulté principale reste les stocks de stupéfiants entreposés et les fortes odeurs qui en découlent. Les pièces du service des scellés sont par nature closes et sans fenêtres, toutefois un système d'aération pourrait être étudié.

Les crédits nécessaires ont été obtenus pour les scellés de Thionville et permettre d'améliorer le conditionnement, notamment mettre un terme à l'humidité entraînant une dégradation rapide des objets entreposés.

Depuis 2011, l'argent ne transite plus par le service des scellés, il est déposé directement à la Caisse des Dépôts et Consignations.

Pour rappel le Greffier en Chef est le responsable des scellés mais il a toute faculté pour déléguer les tâches de gestion à un fonctionnaire.

Suite visite ALIP et TI THIONVILLE

Depuis le précédent Conseil, il est à noter :

- une installation de la signalétique pour les poutres apparentes sur le site POINCARE,
- une étude est en cours pour l'aération du local reprographie situé au rez-de-chaussée,
- les crédits sont disponibles pour l'installation d'un portique de sécurité et l'emploi de réserviste.

Concernant le site ALIP, aucun travaux engagés, au contraire, un volet est définitivement tombé et malgré un courrier, le propriétaire des lieux ne s'est pas manifesté.

Seul un déplacement des archives est envisagé. Devant cette situation, un nouveau courrier sera adressé aux responsables inter-région des services pénitentiaires ainsi que la saisine de l'inspecteur du travail.

Stockage armes PREJ

Les travaux d'aménagement sont programmés.

Une saisine de l'inspecteur santé sécurité sera effectuée.

Lettre de cadrage pour les assistants de préventions

Après vérification, il est apparu que les juridictions utilisaient des lettres de cadrages rédigées localement et qui ne répondaient aux préconisations.

La représentante du DRHAS a fait parvenir par voie mail une lettre type à remettre à chaque assistant de prévention.

Question diverses

L'administration nous informe qu'un cahier des charges pour définir les tâches dévolues aux agents de nettoyage est en cours d'élaboration, le marché arrive à son terme le 1er janvier 2017. Les fonctionnaires seront informés du contenu de ce cahier.

Mme YAGER, représentante de la DRHAS, informe qu'une formation sur les risques psycho-sociaux sera proposée aux directeurs de services.

Elle fait mention des modifications à venir sur le paysage social à compter du 1er janvier 2017 avec l'intégration de la région Champagne soit 650 agents de plus à suivre. Face à cette charge supplémentaire, elle demande la création d'un poste d'assistante sociale pour le secteur Meuse avec mise à disposition d'un local et un moyen de locomotion. L'option de l'embauche d'un contractuel n'est pas une solution viable.

Le Président s'engage à interpeller par courrier les services généraux.

Visites

A ce jour, seul le directeur du Tribunal de Grande Instance de Sarreguemines a répondu favorablement pour une visite du site et propose les dates des 26 ou 27 septembre 2016. Après concertation, le 26 septembre est retenu, Pierre VALSECCHI, représentant UNSA, fera partie de la commission.

Tous les points ayant été évoqués, sans question supplémentaire, après avoir fixé la prochaine réunion au vendredi 18 mars 2017 (lieu à définir) la séance est levée à 11H30

Le représentant UNSA SJ
Pierre VALSECCHI